

SPHERE
Société par actions simplifiée au capital de 5 916 000 euros
Siège social : Tour de l'Horloge, 75603 PARIS CEDEX 12
401 600 218 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 DECEMBRE 2025
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 2 118 113,49 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 118 113,49 euros
A titre de dividendes	502 860,00 euros
Soit 85,00 euros par action	
Le solde	1 615 253,49 euros
En totalité au compte « Autres réserves »	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 502 860 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 décembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Noël COMTE



1. BILAN - ACTIF

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

DGFIP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise		SPHERE - SIREN : 401600218	
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12	
		Néant ☐	
		Exercice N clos le 30/06/2025	
		N-1	
		Net	
		Net	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	
		AA	
		AC	
		CQ	
		AG	
		AI	
		AK	
		AM	
		AO	
		AQ	
		AS	
		AU	
		AW	
		AY	
		CT	
		CV	
		BC	
		BE	
		BG	
		BI	
		BK	
		BL	
		BM	
		BN	
		BO	
		BQ	
		BS	
		BU	
		BW	
		BY	
		CA	
		CC	
		CE	
		CG	
		CI	
		CK	
		CW	
		CM	
		CN	
		CO	
		1A	
		CP	
		CR	
		stocks	
		créances	

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				SPHERE - SIREN : 401600218		Néant ☐			
						Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				5 916 000)		DA	5 916 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...						DB	2 615 798	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence				EK	0)	DC		
	Réserve légale (3)						DD	591 600	
	Réserves statutaires ou contractuelles						DE		
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)				B1	0)	DF		
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)				EJ	0)	DG	34 858 917	
	Report à nouveau						DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI	2 118 113	
	Subventions d'investissement						DJ		
	Provisions réglementées						DK	4 200	
	TOTAL (I)						DL	46 104 628	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs						DM	
Avances conditionnées						DN			
TOTAL (II)						DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques						DP	61 263	
	Provisions pour charges						DQ		
	TOTAL (III)						DR	61 263	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles						DS		
	Autres emprunts obligataires						DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU	30 964	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)				EI	0)	DV	576 120	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX	35 061	
	Dettes fiscales et sociales						DY	263 789	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ		
	Autres dettes						EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)						EB	2 078	
	TOTAL (IV)						EC	908 012	
Ecart de conversion passif				TOTAL (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						EE	47 073 903		
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B		0	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		0		
			- Écart de réévaluation libre		1D		0		
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E		0		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme				EF		0	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG		908 012	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH		30 964	

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGRIIP N° 2052-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : SPHERE - SIREN : 401600218								Néant ☐	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	0	FB	0	FC			
	Production vendue - biens	FD	0	FE	0	FF			
	Production vendue - services	FG	84 429	FH	0	FI	84 429		
	Chiffre d'affaires nets	FJ	84 429	FK	0	FL	84 429		
	Production stockée					FM			
	Production immobilisée					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 917		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	87 346	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
	Variation de stocks (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	506 336	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	93 006	
	Salaires et traitements						FY		
	Charges sociales (10)						FZ	18 407	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA	1 198	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	61 263
	Autres charges (12)						GE	1	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	680 210	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-592 864		
Opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH	1 227 524	
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI	7 157	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	396 882	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	675 738	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	293 307	
	Différences positives de change						GN	27 257	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	1 536 719	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	2 929 903		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	597 250	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	29 989	
	Différences négatives de change						GS	8 728	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	100 283	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	736 250		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 193 652		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	2 821 156		

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : SPHERE - SIREN : 401600218		Néant ☐	
		Exercice N	
		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 751
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	82 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	84 251
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	45
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	108 640
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	108 685
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-24 434
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	678 608
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	4 329 023
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 210 910
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	2 118 113
RENVOIS :			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	0
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	0
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))		IG	0
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	0
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	0
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))		IH	0
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	396 882
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	4 603
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX	0
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	0
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	0
(9) Dont transferts de charges		A1	0
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	A2
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	0
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences		A4	0
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles			
facultatives A6		obligatoires A9	
dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	0
(7) Détail produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Charges exceptionnelles de gestion		45	0
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		108 640	0
Produits exceptionnels de gestion		0	1 751
Produits de cession d'éléments d'actifs		0	82 500
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs

Annexe

Faits caractéristiques

Éléments significatifs

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

En date du 27/06/2025 la société SPHERE a acquis au total 90 titres de la société VITAVENIR; de ce fait à la clôture elle détient 90% du capital de cette société.

En date du 03/12/2024 la société SPHERE a acquis au total 10 000 titres de la société 1.2.3 MOOVE; de ce fait à la clôture elle détient 38.46% du capital de cette société.

En date du 20/03/2025 la société SPHERE a acquis au total 2 500 titres de la société GS TRAVAUX; de ce fait à la clôture elle détient 25% du capital de cette société.

Au cours de l'exercice la société SPHERE a acquis au total 403 000 titres de la société GENE0; de ce fait à la clôture elle détient 0.21% du capital de cette société.

Au cours de l'exercice la société SPHERE a acquis au total 1 152.40 titres de la société LBO 2022; de ce fait à la clôture elle détient 1.56% du capital de cette société.

Au cours de l'exercice la société SPHERE a acquis au total 850 titres de la société GLOBAL SECONDARY 2022; de ce fait à la clôture elle détient 1.41% du capital de cette société.

Suite à la liquidation des sociétés QUANTH et EJ DEV la société SPHERE ne détient plus de participation à la date de clôture dans ces sociétés.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau et informatique : 3 ans

* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

VMP

Les valeurs mobilières de placement (VMP) sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance.

Elles sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition (converties en euros au cours du jour pour les VMP en devises).

Elles font, en cas de nécessité, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés (convertis au cours de clôture pour les VMP en devises).

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode du PEPS (Premier entré, premier sorti).

Pour les valeurs mobilières de placement qui sont couvertes par des dérivés, il est tenu compte, le cas échéant, des écarts de conversion générés sur l'instrument financier adossé dans le calcul des éventuelles dépréciations.

Opérations en devises

Enregistrement des opérations

Les charges et les devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération

Gains et pertes

Les gains et pertes de change relatifs aux opérations d'exploitation sont comptabilisés en autres produits ou charges d'exploitation

Conversion à la clôture

La conversion des dettes, créances et disponibilités en devises est effectuée comme suit :

- conversion de l'ensemble des dettes, créances et disponibilités libellées en devises aux taux en vigueur à la clôture ;
- constitution d'une provision pour risque de change pour les pertes latentes après prise en compte des éventuelles neutralisations d'opérations faisant l'objet d'une couverture de change.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

audit eurhalp sarl

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

Sandrine BOUSQUET

Commissaire aux comptes

SPHERE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Tour de l'horloge
4, place Louis Armand

75 603 PARIS cedex 12

SIRET N° 401 600 218

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2025

A l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SPHERE** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne les points suivants.

Nous nous sommes notamment assurés de la correcte valorisation et de l'absence de perte de valeur des titres de participation, de la réconciliation des comptes réciproques, de l'exhaustivité et de la sincérité des informations données en annexe relatives aux filiales et aux valeurs mobilières de placement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les documents sur la situation financière les comptes annuels adressés aux associés appellent de notre part l'observation suivante :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations concernant :

- l'indication en montant, pourcentages et nombres des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice,
- l'indication en montant, pourcentages et nombres des factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu

ne vous ont pas été communiquées.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 9 décembre 2025

AUDIT EURHALP

Sandrine BOUSQUET

Le commissaire aux comptes délégué

Bilan actif

	30/06/2025 (12 mois)		30/06/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
<i>Capital souscrit - non appelé (I)</i>				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Recherche et développement</i>				
<i>Concessions, brevets, droits similaires</i>				
<i>Fonds commercial (1)</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	22 628,57	- 21 574,97	1 053,60	2 251,70
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières (2)				
<i>Participations</i>	845 698,78	- 44 477,67	801 221,11	1 131 530,03
<i>Créances rattachées à des participations</i>	8 787 955,54		8 787 955,54	4 887 780,82
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>	2 307 229,78	- 16 390,38	2 290 839,40	952 142,59
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	43 462,87	- 27 567,05	15 895,82	16 840,28
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	12 006 975,54	- 110 010,07	11 896 965,47	6 990 545,42
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production de biens</i>				
<i>En-cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés (3)</i>	52 946,48		52 946,48	90 415,86
<i>Autres créances (3)</i>	31 976,60		31 976,60	33 010,24
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	33 660 395,66	- 571 378,80	33 089 016,86	37 311 524,12
Divers				
<i>Disponibilités</i>	1 938 167,62		1 938 167,62	847 040,69
<i>Charges constatées d'avance (3)</i>	3 567,73		3 567,73	6 937,94
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	35 687 054,09	- 571 378,80	35 115 675,29	38 288 928,85
<i>Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations (V)</i>				
<i>Ecart de conversion actif (VI)</i>	61 262,57		61 262,57	
TOTAL ACTIF (I à VI)	47 755 292,20	- 681 388,87	47 073 903,33	45 279 474,27

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Part à plus d'un an

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Bilan passif

	30/06/2025 (12 mois)	30/06/2024 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	5 916 000,00	5 916 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 615 797,64	2 615 797,64
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	591 600,00	591 600,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	34 858 917,17	34 140 509,20
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 118 113,49	1 221 267,97
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	4 200,00	4 200,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	46 104 628,30	44 489 374,81
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	61 262,57	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	61 262,57	
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	30 964,16	4 226,85
Emprunts et dettes financières diverses (3)	576 119,54	605 765,84
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 061,29	136 312,91
Dettes fiscales et sociales	263 789,49	31 606,38
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		707,00
Produits constatés d'avance (1)	2 077,98	
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	908 012,46	778 618,98
Ecart de conversion passif (IV)		11 480,48
TOTAL PASSIF (I à IV)	47 073 903,33	45 279 474,27
(1) Dont à moins d'un an	908 012,46	778 618,98
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	30 964,16	4 226,85
(3) Dont emprunts participatifs		

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

Compte de résultat

	30/06/2025 (12 mois)	30/06/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	84 429,22	86 217,79	- 1 788,57	- 2,07
Chiffre d'affaires net	84 429,22	86 217,79	- 1 788,57	- 2,07
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		10 247,11	- 10 247,11	- 100,00
Autres produits	2 916,72	2,29	2 914,43	127 267,69
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	87 345,94	96 467,19	- 9 121,25	- 9,46
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	506 335,78	234 678,43	271 657,35	115,76
Impôts, taxes et versements assimilés	93 006,15	49 412,20	43 593,95	88,23
Salaires et traitements		3 000,00	- 3 000,00	- 100,00
Charges sociales	18 406,87	1 211,71	17 195,16	1 419,08
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 198,10	3 738,63	- 2 540,53	- 67,95
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges	61 262,57		61 262,57	
Autres charges	0,54	2,52	- 1,98	- 78,57
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	680 210,01	292 043,49	388 166,52	132,91
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 592 864,07	- 195 576,30	- 397 287,77	203,14
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
Bénéfice attribué ou perte transférée	1 227 523,88	175 356,44	1 052 167,44	600,02
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	7 156,50	11 559,99	- 4 403,49	- 38,09
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation (1)	396 882,18	1 159 258,07	- 762 375,89	- 65,76
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)				
Autres intérêts de produits assimilés (1)	675 738,11	473 152,71	202 585,40	42,82
Reprises sur provisions et transferts de charges	293 306,56	3 383 102,31	- 3 089 795,75	- 91,33
Différences positives de change	27 256,85	236,24	27 020,61	11 437,78
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 536 718,95	443 883,56	1 092 835,39	246,20
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2 929 902,65	5 459 632,89	- 2 529 730,24	- 46,34
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions	597 250,40	272 022,48	325 227,92	119,56
Intérêts et charges assimilées (2) (3)	29 989,24	188 314,76	- 158 325,52	- 84,07
Différences négatives de change	8 728,06	15 485,83	- 6 757,77	- 43,64
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	100 282,62	94 385,36	5 897,26	6,25
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	736 250,32	570 208,43	166 041,89	29,12
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	2 193 652,33	4 889 424,46	- 2 695 772,13	- 55,13
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	2 821 155,64	4 857 644,61	- 2 036 488,97	- 41,92

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

	30/06/2025 (12 mois)	30/06/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)</i>	1 750,85	510 121,00	- 508 370,15	- 99,66
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>	82 500,00		82 500,00	
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>		45 294,00	- 45 294,00	- 100,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	84 250,85	555 415,00	- 471 164,15	- 84,83
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)</i>	45,00	22 061,52	- 22 016,52	- 99,80
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>	108 640,00	3 693 067,12	- 3 584 427,12	- 97,06
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	108 685,00	3 715 128,64	- 3 606 443,64	- 97,07
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	- 24 434,15	- 3 159 713,64	3 135 279,49	- 99,23
<i>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices (X)</i>	678 608,00	476 663,00	201 945,00	42,37
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	4 329 023,32	6 286 871,52	- 1 957 848,20	- 31,14
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 210 909,83	5 065 603,55	- 2 854 693,72	- 56,35
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 118 113,49	1 221 267,97	896 845,52	73,44
(1) Dont produits concernant les entités liées	396 882,18	1 159 258,00	- 762 375,82	- 65,76
(2) Dont intérêts concernant les entités liées	4 602,82	156 107,00	- 151 504,18	- 97,05
(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				
(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

Faits caractéristiques

Eléments significatifs

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

En date du 27/06/2025 la société SPHERE a acquis au total 90 titres de la société VITAVENIR; de ce fait à la clôture elle détient 90% du capital de cette société.

En date du 03/12/2024 la société SPHERE a acquis au total 10 000 titres de la société 1.2.3 MOOVE; de ce fait à la clôture elle détient 38.46% du capital de cette société.

En date du 20/03/2025 la société SPHERE a acquis au total 2 500 titres de la société GS TRAVAUX; de ce fait à la clôture elle détient 25% du capital de cette société.

Au cours de l'exercice la société SPHERE a acquis au total 403 000 titres de la société GENE0; de ce fait à la clôture elle détient 0.21% du capital de cette société.

Au cours de l'exercice la société SPHERE a acquis au total 1 152.40 titres de la société LBO 2022; de ce fait à la clôture elle détient 1.56% du capital de cette société.

Au cours de l'exercice la société SPHERE a acquis au total 850 titres de la société GLOBAL SECONDARY 2022; de ce fait à la clôture elle détient 1.41% du capital de cette société.

Suite à la liquidation des sociétés QUANTH et EJ DEV la société SPHERE ne détient plus de participation à la date de clôture dans ces sociétés.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau et informatique : 3 ans

* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

VMP

Les valeurs mobilières de placement (VMP) sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance.

Elles sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition (converties en euros au cours du jour pour les VMP en devises).

Elles font, en cas de nécessité, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés (convertis au cours de clôture pour les VMP en devises).

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode du PEPS (Premier entré, premier sorti).

Pour les valeurs mobilières de placement qui sont couvertes par des dérivés, il est tenu compte, le cas échéant, des écarts de conversion générés sur l'instrument financier adossé dans le calcul des éventuelles dépréciations.

Opérations en devises

Enregistrement des opérations

Les charges et les devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération

Gains et pertes

Les gains et pertes de change relatifs aux opérations d'exploitation sont comptabilisés en autres produits ou charges d'exploitation

Conversion à la clôture

La conversion des dettes, créances et disponibilités en devises est effectuée comme suit :

- conversion de l'ensemble des dettes, créances et disponibilités libellées en devises aux taux en vigueur à la clôture ;
- constitution d'une provision pour risque de change pour les pertes latentes après prise en compte des éventuelles neutralisations d'opérations faisant l'objet d'une couverture de change.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 024,88				3 396,31	22 628,57	
Terrains							
Constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Installations générales agencements divers							
Matériel de transport	4 100,00					4 100,00	
Autres immobilisations corporelles	21 924,88				3 396,31	18 528,57	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 116 355,36		5 323 642,71		455 651,10	11 984 346,97	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	6 119 805,44		4 432 585,82	- 464 085,84	454 651,10	9 633 654,32	
Autres titres immobilisés	952 142,59		891 001,35	464 085,84		2 307 229,78	
Prêts et autres immobilisations financières	44 407,33		55,54		1 000,00	43 462,87	
Total	7 142 380,24		5 323 642,71		459 047,41	12 006 975,54	

Tableau de flux des immobilisations

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
VENTILATION DES AUGMENTATIONS			5 323 642,71	5 323 642,71
Réévaluations				
Acquisitions			5 323 642,71	5 323 642,71
Apports				
Créations				
Virements de l'actif circulant				
Virements de poste à poste				
Total des augmentations			5 323 642,71	5 323 642,71
VENTILATION DES DIMINUTIONS		3 396,31	455 651,10	459 047,41
Virements de poste à poste				
Cessions		3 396,31	455 651,10	459 047,41
Mises hors service				
Scissions				
Virements vers l'actif circulant				
Total des diminutions		3 396,31	455 651,10	459 047,41

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Immobilisations financières

Tableau des filiales et participations :

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
Filiales (détenues à + 50%)				
BEL AIR	45 735	- 7 157	100,00	- 7 157
BELLE DOMBES	1 000	- 9 481	100,00	- 9 688
CAP SAONE DEVELOPPEMENT	100 000	5 856	95,00	5 856
COMETE SERVICES	200 000	20 683	100,00	5 119
GESIM	380 000	1 210 638	100,00	1 210 638
LA RUCHE	1 000	- 37 308	99,00	- 37 308
VITAVENIR	1 000	1 000	90,00	
Participations (détenues entre 10 et 50%)				
BELLE ETOILE	1 000	10 032 878	10,00	7 049
1,2,3 MOOVE	260 000	260 000	38,46	
BELLE PRAIRIE	1 000	- 111 626	10,00	21 976
BELLE VALLEE	1 000	113 232	10,00	113 232
BLOSSOM SCHOOL	40 000	40 000	25,00	
GS TRAVAUX	10 000	10 000	25,00	
LABELYSEES	90 000	8 724	16,67	3 146

Renseignements globaux sur toutes les filiales :

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
Filiales (détenues à + 50%)					
BEL AIR	102 015	102 015	- 380 351		
BELLE DOMBES	1 000	1 000	44 235		
CAP SAONE DEVELOPPEMENT	95 000	95 000	6 520 994		
COMETE SERVICES	200 000	200 000			
GESIM	313 794	313 794	1 087 697		
LA RUCHE	990	990	511 582		
VITAVENIR	900	900			
Participations (détenues entre 10 et 50%)					
BELLE ETOILE	100	100			
1,2,3 MOOVE	100 000	100 000	50 000		
BELLE PRAIRIE	100	100	364 357		
BELLE VALLEE	100	100	15 107		
BLOSSOM SCHOOL	10 000	10 000			
GS TRAVAUX	2 500	2 500			
LABELYSEES	15 000	15 000			
Autres filiales francaises					
Autres filiales étrangères					
Autres Participations francaises					
Autres Participations étrangères					

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

1er bilan 1.2.3 MOOVE au 31/12/2025

1er bilan VITAVENIR au 31/12/26

1er bilan GS TRAVAUX au 31/03/26

1er bilan BLOSSOM SCHOOL au 31/08/25

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 773,18	964,80	3 163,01	21 574,97
Terrains				
Constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport	3 560,93	539,07		4 100,00
Autres immobilisations corporelles	20 212,25	425,73	3 163,01	17 474,97
Total	23 773,18	964,80	3 163,01	21 574,97

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI :

Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	8 790 206,79		8 790 206,79
<i>Créances rattachées à des participations</i>	<i>8 787 955,54</i>		<i>8 787 955,54</i>
<i>Prêts (1)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>	<i>2 251,25</i>		<i>2 251,25</i>
ACTIF CIRCULANT	149 753,38	149 753,38	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	<i>52 946,48</i>	<i>52 946,48</i>	
<i>Clients douteux ou litigieux</i>			
<i>Créances fiscales et sociales</i>	<i>22 325,00</i>	<i>22 325,00</i>	
<i>Groupes et associés (1)</i>			
<i>Débiteurs divers</i>	<i>70 914,17</i>	<i>70 914,17</i>	
<i>Charges constatées d'avance</i>	<i>3 567,73</i>	<i>3 567,73</i>	
Total	8 939 960,17	149 753,38	8 790 206,79

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Clients</i>		<i>90 415,86</i>	<i>- 90 415,86</i>	<i>- 100,00</i>
<i>4181 - Clients fact a etablr</i>		<i>90 415,86</i>	<i>- 90 415,86</i>	<i>- 100,00</i>
<i>Produits à recevoir - Divers</i>	<i>218 964,62</i>	<i>169 759,57</i>	<i>49 205,05</i>	<i>28,99</i>
<i>2678 - Int s/creances participation</i>	<i>193 983,41</i>	<i>134 492,28</i>	<i>59 491,13</i>	<i>44,23</i>
<i>4098 - Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus</i>	<i>9 651,60</i>		<i>9 651,60</i>	
<i>5187 - Interets courus a recevoir</i>		<i>35 267,29</i>	<i>- 35 267,29</i>	<i>- 100,00</i>
<i>5188 - Intérêts courus à recevoir</i>	<i>15 329,61</i>		<i>15 329,61</i>	
Total	218 964,62	260 175,43	- 41 210,81	- 15,84

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 34 452 462 euros pour une valeur comptable de 33 091 283 euros . Le montant des plus-value latentes s'élève à 1 932 558 euros. Le montant des moins value latentes correspondantes est de 571 379 euros.

Seules les moins values latentes affectent l'exercice et sont comptabilisées sous la forme d'une dépréciation à hauteur de 571 379 euros. Aucune compensation n'est réalisée avec des plus values latentes.

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

Dépréciations des actifs

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation	100 494,59	9 481,22	65 498,14		44 477,67
Sur autres immobilisations financières	27 567,05	16 390,38			43 957,43
Sur valeurs mobilières de placement	227 808,42	571 378,80	227 808,42		571 378,80
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
Total	355 870,06	597 250,40	293 306,56		659 813,90
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI					

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 916 000 € décomposé en 5 916 titres d'une valeur nominale de 100 €.

	Titres au début d'exercice	Titres créés	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
	5 316			5 316
TOTAL	5 316			5 316

Affectation du résultat

	Origines	Affectations
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui déclaré		
Résultat de l'exercice précédent celui déclaré	1 221 267,97	
Prélèvement sur les réserves		
Affectations aux réserves légales		
Affectations aux autres réserves		718 407,97
Dividendes		502 860,00
Autres répartitions		
Report à nouveau		
Total	1 221 267,97	1 221 267,97

Décision de l'assemblée générale au 26/12/2024

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
Capital social ou individuel	5 916 000,00					5 916 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 615 797,64					2 615 797,64
Ecarts de réévaluation						
Réserve légale	591 600,00					591 600,00
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves	34 140 509,20	718 407,97				34 858 917,17
Report à nouveau						
Autres répartitions						
Distribution de Dividendes sur l'affectation du résultat		502 860,00	502 860,00			
Résultat de l'exercice précédent restant à affecter						
Résultat de l'exercice	1 221 267,97	- 1 221 267,97		2 118 113,49		2 118 113,49
Situation nette	44 485 174,81		502 860,00	2 118 113,49		46 100 428,30
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées	4 200,00					4 200,00
Total des capitaux propres	44 489 374,81		502 860,00	2 118 113,49		46 104 628,30

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

Provisions

Provisions Règlementées

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
<i>Provisions pour hausse des prix</i>					
<i>Provisions pour fluctuation des cours</i>					
<i>Amortissements dérogatoires</i>	4 200,00				4 200,00
<i>Autres provisions réglementées</i>					
Total	4 200,00				4 200,00

Provisions pour risques

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
<i>Pour litiges</i>					
<i>Pour garanties données aux clients</i>					
<i>Pour pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Pour amendes et pénalités</i>					
<i>Pour pertes de change</i>		61 262,57			61 262,57
<i>Pour pertes sur contrat</i>					
<i>Autres provisions pour risques</i>					
Total		61 262,57			61 262,57

Ventilation des dotations et reprises

	Dotations	Reprises
<i>Dotations et reprises d'exploitation</i>	61 262,57	
<i>Dotations et reprises financières</i>	597 250,40	293 306,56
<i>Dotations et reprises exceptionnelles</i>		
Total	658 512,97	293 306,56

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	607 083,70	607 083,70		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	30 964,16	30 964,16		
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	576 119,54	576 119,54		
DETTES FOURNISSEURS	35 061,29	35 061,29		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	35 061,29	35 061,29		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	263 789,49	263 789,49		
AUTRES DETTES	2 077,98	2 077,98		
<i>Autres dettes</i>				
<i>Dettes sur immobilisations</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>	2 077,98	2 077,98		
Total	908 012,46	908 012,46		

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique : 192 630

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Fournisseurs</i>	23 937,60	40 344,00	- 16 406,40	- 40,67
4081 - Fourn.fact.non parvenues	23 937,60	40 344,00	- 16 406,40	- 40,67
<i>Charges à payer - Divers</i>	52 063,69	42 607,19	9 456,50	22,19
4386 - Org sociaux c.a.p	18 406,87		18 406,87	
4486 - Etat, charges a payer	4 992,50	9 708,50	- 4 716,00	- 48,58
4558 - Int courus/comptes d associés	28 524,41	32 191,69	- 3 667,28	- 11,39
4686 - Charges a payer		707,00	- 707,00	- 100,00
5181 - Intérêts courus à payer	139,91		139,91	
Total	76 001,29	82 951,19	- 6 949,90	- 8,38

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	3 567,73		
486 - Charges constatees d'avance	3 567,73		
Total	3 567,73		

Produits constatés d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	2 077,98		
487 - Produits constatés d'avance	2 077,98		
Total	2 077,98		

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

Notes relatives au compte de résultat

Chiffre d'affaires :

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
<i>Ventes de marchandises</i>			
<i>Production vendue - biens</i>			
<i>Production vendue - services</i>	84 429,22		84 429,22
Chiffre d'affaires net	84 429,22		84 429,22

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

Charges et produits d'exploitations et financiers

Résultat financier

	30/06/2025 (12 mois)	30/06/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation	396 882,18	1 159 258,07	- 762 375,89	- 65,76
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts de produits assimilés	675 738,11	473 152,71	202 585,40	42,82
Reprises sur provisions et transferts de charges	293 306,56	3 383 102,31	- 3 089 795,75	- 91,33
Différences positives de change	27 256,85	236,24	27 020,61	11 437,78
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 536 718,95	443 883,56	1 092 835,39	246,20
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2 929 902,65	5 459 632,89	- 2 529 730,24	- 46,34
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions	597 250,40	272 022,48	325 227,92	119,56
Intérêts et charges assimilées	29 989,24	188 314,76	- 158 325,52	- 84,07
Différences négatives de change	8 728,06	15 485,83	- 6 757,77	- 43,64
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	100 282,62	94 385,36	5 897,26	6,25
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	736 250,32	570 208,43	166 041,89	29,12
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	2 193 652,33	4 889 424,46	- 2 695 772,13	- 55,13

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	Montant Brut	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Charges exceptionnelles de gestion</i>	45,00	22 061,52	- 22 016,52	- 99,80
<i>Produits exceptionnels de gestion</i>	1 750,85	510 121,00	- 508 370,15	- 99,66
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	1 705,85	488 059,48	- 486 353,63	- 99,65
<i>Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés</i>	108 640,00	3 693 067,12	- 3 584 427,12	- 97,06
<i>Produits de cession d'éléments d'actifs</i>	82 500,00		82 500,00	
<i>Quote-part de subvention</i>				
<i>Autres charges en capital</i>				
<i>Autres produits en capital</i>				
Résultat exceptionnel sur opérations de capital	- 26 140,00	- 3 693 067,12	3 666 927,12	- 99,29
<i>Dotation aux amortissements except.</i>		45 294,00	- 45 294,00	- 100,00
<i>Reprises d'amortissements except.</i>				
<i>Transferts de charges</i>				
Dot. et rep. exceptionnelles		45 294,00	- 45 294,00	- 100,00
Total résultat exceptionnel	- 24 434,15	- 3 159 713,64	3 135 279,49	- 99,23

AUDIT EURHALP
 22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
 Tel. 04 78 76 22 30
 RCS LYON B 410 793 236

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Base	À payer / à déduire
IS BRUT	2 800 551,87	695 887,97
IS au taux réduit (15%)	42 500,00	6 375,00
IS au taux normal (25%)	2 758 051,87	689 512,97
Plus-values nettes à long terme 15%		
Plus-values nettes à long terme 19%		
TOTAL IS Brut	2 800 551,87	695 887,97
CRÉANCES		
Crédits d'impôts imputés en N		
Carry back antérieur à imputer		
Carry back imputé en N		
Acomptes versés - 1		
Acomptes versés - 2		
Acomptes versés - 3		
Acomptes versés - 4		
IS à payer	2 800 551,87	695 887,97
Contribution sociale 3,3%		
(- versements déjà effectués)		
CSB		
Contribution sur les revenus locatifs 2,5%		
(- versements déjà effectués)		
CRL		
Montant total à payer ou se faire rembourser	2 800 551,87	695 887,97

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
Résultat courant	2 821 155,64	678 608,00	2 142 547,64
Résultat exceptionnel	- 24 434,15		- 24 434,15
Participation des salariés			
Résultat comptable	2 796 721,49	678 608,00	2 118 113,49

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

Autres informations

Engagements financiers

Néant

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 799 296